



CPPNI DU 28 AVRIL 2026

DÉCLARATION FNME-CGT

NÉGOCIATION GRILLE DES SALAIRES

Après 8 séances, nous abordons aujourd'hui la séance conclusive de la négociation sur notre grille des salaires.

Cette négociation a pu être ouverte grâce à la mobilisation des salariés à l'appel de la FNME-CGT.

Notre organisation syndicale s'est mise autour de la table avec une sincère ambition de réussir cette négociation. Force est de constater que la promesse faite par les employeurs sur l'évolution de leur mandat par rapport aux tentatives passées est loin d'être à la hauteur des revendications des agents.

En effet, les dés étaient « pipés » d'avance avec la ligne rouge fixée par les employeurs que toute revalorisation salariale soit associée à l'éclatement de la grille avec le « pas » de 0,1% et la fin des Niveau de Rémunération (NR).

Quant à la revalorisation générale de la grille, vous proposez dans votre grande générosité, 1,5% d'augmentation étalée sur 3 ans.

Depuis plusieurs années, les salariés des IEG subissent une érosion continue de leur grille salariale, due notamment à une revalorisation annuelle du Salaire National de Base (SNB) au ras des pâquerettes.

L'inflation cumulée n'a pas été compensée, tandis que nos entreprises affichent des résultats financiers solides, voire exceptionnels.

Cette situation est inacceptable et intenable.

La FNME-CGT rappelle que les agents des IEG assurent quotidiennement la production, le transport et la distribution d'énergie, un service public essentiel pour la population et l'économie du pays.

Cette responsabilité mérite une reconnaissance salariale à la hauteur.

Même si nous avons pu constater certaines avancées, comme la revalorisation de l'indemnité d'astreinte ou le bas de grille au SMIC + 2%, il n'en reste pas moins que le sacrifice demandé aux salariés n'en vaut peut-être pas la chandelle...

Les employeurs devront assumer la responsabilité en cas d'un énième échec de négociation sur notre grille des salaires.